

Lent to.....  
Date.....

PLEASE RETURN

# SYSTÈME DE NOTES POUR L'ÉLEVAGE DES VOLAILLES

PAR GEORGE ROBERTSON  
ADJOINT À L'AVICULTEUR DU DOMINION



Oeuf pour l'incubation. Comment on marque les œufs pendant la saison de reproduction. Ces  
marques sur l'œuf désignent le groupe 24, No. J. 216

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE  
CANADA  
BULLETIN N° 103—NOUVELLE SÉRIE

SERVICE DE L'AVICULTURE  
FERMES EXPÉRIMENTALES FÉDÉRALES  
F. C. ELFORD, Aviculteur du Dominion

*Traduit au Bureau de traduction du Ministère*

Publié par ordre de l'Hon. W. R. MOTHERWELL, Ministre de l'Agriculture  
Ottawa, 1928

630.4  
C212

B103  
new ser.  
fr.

# DIVISION DES FERMES EXPÉRIMENTALES FÉDÉRALES

## PERSONNEL

Directeur, E. S. Archibald, B.A., B.S.A.

Agriculteur du Dominion.. . . .	E. S. Hopkins, B.S.A., M.S.
Chimiste du Dominion.. . . .	Frank T. Shutt, M.A., D.Sc.
Horticulteur du Dominion.. . . .	W. T. Macoun.
Céréaliste du Dominion.. . . .	L. H. Newman, B.S.A.
Botaniste du Dominion.. . . .	H. T. Güssow.
Éleveur du Dominion.. . . .	G. B. Rothwell, B.S.A.,
Spécialiste en plantes fourragères.. . . .	G. P. McRostie, B.S.A., Ph. D.
Aviculteur du Dominion.. . . .	F. C. Elford.
Chef du Service des Tabacs.. . . .	N. T. Nelson, B.S.A., M.S., Ph.D.
Bactériologiste du Dominion.. . . .	Grant Lochhead, Ph.D.
Apiculteur du Dominion.. . . .	C. B. Gooderham, B.S.A.
Chef, Service de l'extension et de la publicité.. . . .	F. C. Nunnick, B.S.A.
Surveillant en chef des stations de démonstration.. . . .	J. C. Moynan, B.S.A.
Spécialiste en fibres économiques.. . . .	R. J. Hutchinson.

## ALBERTA

Régisseur, station expérimentale, Lacombe, Alta.,	F. H. Reed, B.S.A.
Régisseur, station expérimentale, Lethbridge, Alta.,	W. H. Fairfield, M.Sc.
Régisseur, sous-station expérimentale, Beaverlodge, Alta.,	W. D. Albright.
Régisseur, sous-station expérimentale, Fort Vermilion, Alta.,	Robt. Jones.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

Régisseur, ferme expérimentale, Agassiz, C.-B.,	W. H. Hicks, B.S.A.
Régisseur, station expérimentale, Summerland, C.-B.,	W. T. Hunter, B.S.A.
Régisseur, station expérimentale, Invermere, C.-B.,	R. G. Newton, B.S.A.
Régisseur, station expérimentale, Sidney, C.-B.,	E. M. Straight, B.S.A.

## MANITOBA

Régisseur, ferme expérimentale, Brandon, Man.,	M. J. Tinline, B.S.A.
Régisseur, station expérimentale, Morden, Man.,	W. R. Leslie, B.S.A.

## SASKATCHEWAN

Régisseur, ferme expérimentale, Indian-Head, Sask.,	W. H. Gibson, B.S.A.
Régisseur, station expérimentale, Rosthern, Sask.,	W. A. Munro, B.A., B.S.A.
Régisseur, station expérimentale, Scott, Sask.	
Régisseur, station expérimentale, Swift-Current, Sask.,	J. G. Taggart, B.S.A.

## NOUVEAU-BRUNSWICK

Régisseur, station expérimentale, Fredericton, N.-B.,	C. F. Bailey, B.S.A.
---	----------------------

## NOUVELLE-ÉCOSSE

Régisseur, ferme expérimentale, Nappan, N.-E.,	W. W. Baird, B.S.A.
Régisseur, station expérimentale, Kentville, N.-E.,	W. S. Blair.

## ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Régisseur, station expérimentale, Charlottetown, I.P.-E.,	J. A. Clark, B.S.A.
Régisseur, parc expérimental à renards, Summerside, I.P.-E.,	G. Ennis Smith.

## ONTARIO

Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.	
Régisseur, station expérimentale, Kapuskasing, Ont.,	S. Ballantyne.
Régisseur, station expérimentale à tabac, Harrow, Ont.,	H. A. Freeman, B.S.A., M.Sc.

## QUÉBEC

Régisseur, station expérimentale, Cap Rouge, Qué.,	G. A. Langelier, D.Sc.A.
Régisseur, station expérimentale, Lennoxville, Qué.,	J. A. McClary.
Régisseur, station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.,	J. A. Ste-Marie, B.S.A.
Régisseur, station expérimentale, La Ferme, Qué.,	P. Fortier, Agr.
Régisseur, station expérimentale à tabac, Farnham, Qué.,	J. E. Montreuil, B.S.A.

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Objet de la tenue des notes.....	2
Registre mensuel de ponte et de nourriture.....	2
Registre des œufs et de l'élevage.....	2
Registre des accouplements.....	3
Registre de l'accouplement des mâles.....	4
Registre de l'éclosion.....	4
Registre des poussins.....	4
Registre de la progéniture.....	4
Exposé du système suivi.....	5

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE  
CANADA

BULLETIN N° 103—NOUVELLE SÉRIE

# SYSTÈME DE NOTES POUR L'ÉLEVAGE DES VOLAILLES

## INTRODUCTION

Nous ne prétendons pas que le système de notes décrit dans ces pages soit parfait, ni même qu'il soit le meilleur que l'on puisse proposer; tout ce que nous pouvons dire c'est qu'il est employé aux fermes expérimentales et qu'il y a été trouvé satisfaisant. L'éleveur pourra s'en inspirer en le modifiant à son gré pour l'ajuster à ses conditions.

## OBJET DE LA TENUE DES NOTES

L'objet de ce système est d'avoir, sous une forme commode, des renseignements exacts sur la souche, la production, etc., des sujets que l'on peut employer dans les accouplements.

Les éleveurs qui pratiquent un élevage exact et bien conduit ne considèrent plus que l'ancien système d'accouplements par groupes soit suffisant. Ce système était bon jusqu'à un certain point, mais il n'était pas assez complet, car on enregistrait qu'un côté de l'accouplement. Dans un bon système de notes, on prend non seulement note des deux parents, mais aussi des caractères de ces parents, et l'éleveur, qui a ainsi des renseignements relativement complets sur les antécédents et les qualités de tous ses oiseaux, est en mesure de les apparier intelligemment.

On marque chaque sujet, pour conserver son identité et avoir des notes exactes. On emploie pour cela des bagues que l'on pose sur les pattes et sur les ailes, et qui fournissent un moyen d'identification commode et exact (fig. 1). C'est ce que l'on appelle "l'embagage".

Lorsqu'on emploie une marque aux pattes pour identifier les accouplements en groupes on fera bien, au lieu de se servir d'un emporte-pièce (poinçon), de fendre la palmure entre les orteils au moyen d'un canif. Ce moyen est beaucoup plus rapide et en même temps beaucoup plus sûr, car les deux bords de la palmure ne se rejoignent jamais, tandis que le trou laissé par le poinçon se bouche très souvent.

Les nids-trappes sont à peu près indispensables dans l'élevage pédigré. A défaut de nids-trappes le seul moyen d'obtenir les renseignements que l'on veut avoir est de fournir des parquets séparés pour les accouplements individuels, et ce système est aujourd'hui trop encombrant et trop coûteux.

Il y a bien des genres de nids-trappes satisfaisants. Le type employé aujourd'hui sur les fermes expérimentales est représenté par les figures 2 et 3.

Lorsqu'on conduit l'élevage en vue du relèvement de la ponte, il est essentiel de tenir compte de tous les œufs produits par chaque poule séparément.

## REGISTRE MENSUEL DE PONTE ET DE NOURRITURE

On tient ce registre (fig. 4) dans le parquet même et l'on y inscrit tous les jours la ponte de chacune des poules. A la fin du mois, on apporte le registre au bureau où l'on entre les pontes des différents oiseaux sur la feuille montrée à la fig. 5.

## REGISTRE DES ŒUFS ET DE L'ÉLEVAGE

C'est là le registre le plus important de tous, car l'on y inscrit tous les renseignements qui se rapportent à la femelle pour laquelle il est employé. Beaucoup d'autres feuilles sont simplement des feuilles intermédiaires; en

d'autres termes, les renseignements notés sur toutes les autres feuilles sont reportés au registre de ponte et de reproduction et l'on a ainsi tous les renseignements nécessaires dans un même registre. Ce registre est si simple qu'il semble qu'il soit inutile de l'expliquer.

Les renseignements au sommet de la feuille, numéro du groupe, variété, etc., sont inscrits lorsque l'on "embague" les poulettes à la patte au moment où on les met dans leurs quartiers d'hiver, à l'automne. Les notes relatives à la ponte sont extraites à la fin de chaque mois du "Registre mensuel de ponte et de nourriture". La production d'hiver se compose des œufs pondus en novembre, décembre, janvier et février.

Les notes sur le poids du corps, la couleur, la forme et le poids des œufs, sont entrées à la saison d'accouplement car à cette époque de l'année les poules devraient être en bon état et pondre abondamment, de sorte que les œufs nécessaires sont ramassés en peu de temps. On fera bien d'examiner un certain nombre de ces œufs, disons une douzaine, afin d'avoir des données exactes. On se sert pour ce travail de compas à mesurer et de balances.

Les lettres au bas de la feuille indiquent le mot en regard: par exemple la lettre C indique l'état de couvrir. Si la poule se met à couvrir à une certaine date, on inscrit la lettre C dans le carré pour cette date; si un œuf est pondu et cassé dans le nid à une certaine date, on met un X dans le carré pour cette date, etc. A la fin de l'année le nombre d'œufs pondus pendant l'hiver et pendant l'année est inscrit sous l'en-tête "Nombre d'œufs". Le premier œuf pondu est mis entre guillemets. L'année commence à partir du premier œuf pondu; par exemple si une poule pond son premier œuf le 10 novembre, elle complétera son année le 9 novembre de l'année suivante.

Le nombre d'œufs mis à couvrir, inféconds, à germes morts, éclos, et le nombre de poussins morts avant l'âge de trois semaines, sont inscrits sous les notes d'éclosion. Ces renseignements sont extraits du registre de l'éclosion (fig. 11) et on entre le numéro de l'accouplement pour chaque année sous l'en-tête "accouplements". (Voir le registre des accouplements, fig. 8).

Au dos de cette feuille, il y a un espace pour le pédigré et les notes photographiques de l'oiseau. Cette partie n'est remplie que lorsque la poule a montré par sa production qu'elle mérite, à moins d'accident, d'être conservée pour les travaux futurs de reproduction.

La "Feuille supplémentaire de ponte" (fig. 7), qui pourvoit à l'inscription de la ponte pour deux années de chaque côté, est placée dans la chemise immédiatement après "Registre des œufs et de l'élevage". A la fin de l'année, la ponte d'hiver et le nombre d'œufs pondus en hiver et pendant l'année est transféré à la feuille principale.

## REGISTRE DES ACCOUPLEMENTS

A l'époque de l'accouplement, on prépare une liste (fig. 8) sur laquelle chaque accouplement individuel est désigné par un numéro, formant un index. On consulte toujours cette liste lorsqu'on met des œufs à couvrir ou que l'on embague les poussins. Le numéro de l'accouplement indique la page qu'il faut consulter dans le registre d'éclosion, car les numéros sont tous disposés par ordre et les numéros d'accouplement sont ceux des pages. Dans la colonne des "Notes" on pourra donner, pour l'année de poulette en ce qui concerne les poules et pour la période d'hiver en ce qui concerne les poulettes, la ponte et la grosseur des œufs de chaque femelle employée. Ces renseignements sont très utiles au moment où l'on trie les poussins, car tous les cochets issus de mères qui n'ont pas pondu un certain nombre d'œufs, ou issus de mères qui pondent de petits œufs, peuvent être vendus comme poulets de grain; on a ainsi plus de place pour les poussins que l'on désire conserver pour l'emploi futur.

## REGISTRE D'ACCOUPEMENT DES MÂLES

On inscrit dans ce registre (fig. 9) tous les accouplements auxquels un mâle prend part pendant sa vie. Les différents en-têtes se passent de commentaires, sauf peut-être l'en-tête "Pourquoi conservé", qui n'est rempli que lorsque l'on garde un mâle pour des raisons spéciales, comme par exemple, lorsqu'il est issu de parents qui ont été accouplés pour avoir des œufs de couleur riche, pour la grosseur des œufs, ou pour des raisons de ce genre, et dans ce cas on inscrit une note du fait dans cet espace.

Au dos de la feuille (fig. 10), on inscrit la généalogie détaillée et les notes photographiques du mâle, ainsi qu'une description et toutes les notes qui valent la peine d'être enregistrées.

Lorsqu'on emploie un fils pour l'accouplement, son numéro est entré dans la colonne "Fils accouplés". Les notes relatives aux filles peuvent être trouvées facilement dans le "registre de la progéniture" (fig. 13).

## REGISTRE DE L'ÉCLOSION

Le registre d'éclosion (fig. 11) est celui dans lequel on inscrit tous les renseignements au sujet du nombre d'œufs mis à couver, leur fécondité et leur capacité d'éclosion, ainsi que la mortalité des poussins jusqu'à l'âge de trois semaines. On extrait ce dernier renseignement du registre des poussins.

## REGISTRE DES POUSSINS

Le registre des poussins (fig. 12) est si simple qu'il n'exige que peu d'explications. Au commencement de la saison, on remplit la colonne laissée pour les numéros des bagues afin d'économiser du temps à l'époque de l'embaguage. Les bagues sont numérotées consécutivement; par exemple, si les bagues commencent à 1, la première page sera numérotée de 1 à 25, la deuxième de 26 à 50, et ainsi de suite. Les numéros des bagues des sujets adultes ne sont entrés que lorsque les oiseaux sont embagués à la patte à l'automne. Si un poussin meurt, on marque la lettre M ainsi que la date sous l'en-tête "Notes"; par exemple, M 10 /6 signifie que l'oiseau est mort le dixième jour de juin. Lorsque le poussin a trois semaines, on enlève la bague de la patte et on la transfère à l'aile. Dans la colonne des "Notes" on marque A.E. (aile embaguée) avec la date, par exemple, A.E. 10/6: ceci donne le nombre de poussins en vie à l'âge de trois semaines, le nombre de ceux qui sont morts, et le nombre de ceux qui ont disparu. C'est de cette colonne que l'on tire les renseignements nécessaires pour remplir la colonne "Morts au bout de trois semaines", sur le registre d'éclosion. Lorsque les oiseaux adultes sont embagués en automne, on inscrit sous la colonne des "Notes" le numéro des parquets où les oiseaux sont mis. Avec ces notes, on peut, d'un coup d'œil, en prenant un poulet au large et en consultant le numéro de la bague qu'il porte à l'aile, connaître la date de son éclosion et sa souche.

## REGISTRE DE LA PROGÉNITURE

On juge de la valeur d'un oiseau pour la reproduction par sa progéniture. Quelque parfait que soit un oiseau individuellement, s'il n'a pas le pouvoir de transmettre ses qualités à sa progéniture, il n'a que peu de valeur comme reproducteur.

Les bons géniteurs sont toujours trop rares, et lorsqu'on en trouve un, il est important de conserver ses services tant qu'il est vigoureux.

Pour éprouver la capacité de reproduction d'un oiseau, il faut l'accoupler, puis prendre des notes soigneuses sur tous les sujets issus de lui; on se sert pour cela de la feuille indiquée à la fig. 13.

Le géniteur à l'épreuve est indiqué dans la première colonne, ses femelles dans la deuxième, et les filles issues des accouplements dans la troisième. Les colonnes qui restent présentent leur production mensuelle et leur production totale. En inscrivant ainsi la production des différentes femelles auxquelles il a été accouplé et la production de ses filles, on peut se rendre compte facilement de la valeur génitale du mâle en vue de la ponte.

## SYSTÈME DE NOTES SUIVI AUX FERMES EXPÉRIMENTALES

L'exposé général suivant de la façon de procéder à la ferme pourra aider au lecteur à mieux comprendre ce système.

Lorsque les poulettes sont mises dans des parquets de ponte en automne, on les embague aux pattes avec des bagues d'adultes. Ces bagues sont posées de façon à ce qu'on puisse les lire commodément à l'envers lorsqu'on contrôle la ponte au nid-trappe, c'est-à-dire qu'elles sont posées renversées sur la patte gauche, lorsque les oiseaux se tiennent sur leurs pattes, pour que les chiffres soient dans la position voulue pour être lus lorsqu'on enlève les oiseaux du nid-trappe et qu'on les retourne comme on fait naturellement; si les bagues étaient placées à l'endroit lorsque les oiseaux sont sur leurs pattes, les chiffres seraient renversés lorsque la poule est retournée.

Les oiseaux sont tous contrôlés au nid-trappe et, comme nous le disions précédemment, tous les œufs pondus sont inscrits, au compte de l'oiseau qui les produit, sur la feuille mensuelle de ponte, et plus tard ils sont entrés dans le registre de la ponte et de l'élevage.

Pendant la saison de reproduction, on marque sur chaque œuf le numéro du parquet et le numéro de la poule qui l'a produit (fig. 14).

Les œufs sont ensuite apportés dans la chambre aux œufs, triés et assortis; ceux qui sont bons pour l'incubation sont placés sur des claies; les œufs de chaque poule sont tenus séparément (voir armoire aux œufs, fig. 15), de sorte que, lorsque les œufs sont mis à couvrir, ce qui se fait une fois par semaine, tous les œufs de chaque poule séparée se trouvent ensemble dans un même endroit sur la claie.

Le préposé sort la claie de l'armoire et la met sur une table, la feuille d'accouplements à côté. Il sort alors de la claie les œufs d'une poule et après s'être assuré, en frappant les œufs ensemble que les coques sont saines, il les met dans la claie d'incubation; il consulte en même temps la liste d'accouplements et lit à haute voix le numéro de l'accouplement, qui indique la page dans le registre de l'incubation. Il lit également le nombre d'œufs. Son assistant au registre tourne à la page indiquée et inscrit le nombre des œufs mis à couvrir et la date.

Dans les petits incubateurs ordinaires, les œufs sont généralement éprouvés les 7ème et 14ème jours, mais les œufs qui sont mis à couvrir dans la machine Mammouth ne sont éprouvés qu'une seule fois, le 18ème jour. Le préposé au mirage met tous les bons œufs dans une claie d'incubation, tous les œufs inféconds dans un panier et tous les œufs à germes morts dans un autre. Après le mirage, les bons œufs sont triés par poule et mis dans les paniers pédigrés (figures 16 et 17), puis l'on met dans les paniers avec ces œufs des bandes de papier pliées, sur lesquelles on a inscrit (fig. 18) le numéro du parquet, le numéro de la poule et le nombre d'œufs laissés.

Comme le panier pédigré ordinaire contient plus d'œufs qu'on ne met généralement à couvrir pour une même poule, les œufs de deux poules sont mis dans le même panier, un lot d'une poule Rock barrée et un autre lot d'une poule Leghorn blanche, pour que l'on puisse distinguer facilement les poussins.

A l'époque de l'éclosion, le préposé, sa liste d'accouplements à côté de lui, prend la bande contenue dans le panier pédigré, la déroule et prend note du numéro du parquet et de la poule. Il consulte sa liste d'accouplements, il dicte à haute voix à son aide les renseignements qui doivent être inscrits dans le

registre des poussins (fig. 12) et le nombre de poussins. Par exemple, le préposé dicte "Poule Rock Barrée N° 10, père 140, mère J. 76, accouplement 7, trois poussins". L'aide inscrit ces renseignements dans le registre en face des numéros des trois bagues qui sont placées sur les pattes des poussins. Tandis que l'aide fait ceci, le préposé pose les bagues aux pattes des poussins (fig. 19). Lorsque tous les poussins sont enlevés du panier, celui-ci est mis de côté. Lorsque tous les poussins sont embagués, les œufs qui n'ont pas éclos et qui sont restés dans le panier pédigré sont vérifiés et marqués dans le registre d'éclosion comme morts en coque, les œufs inféconds et les œufs à germes morts, qui ont été enlevés à l'époque du mirage, sont triés et vérifiés d'une façon analogue. Après que les poussins sont embagués à la patte, on les remet dans l'incubateur où ils sont laissés jusqu'au lendemain, puis ils sont transportés aux éleveuses. Lorsque les poussins ont trois semaines les bagues sont enlevées des pattes, puis insérées et scellées à travers les ailes (fig. 20) où elles restent pendant toute la vie des oiseaux.

Lorsqu'un poussin meurt, on enlève la bague de la patte et, comme nous l'avons déjà dit, on inscrit cette mort sur le "registre des poussins". On note également la date du jour où le poussin a été embagué à l'aile pour que l'on puisse déterminer exactement la mortalité jusqu'à l'âge de trois semaines.

Lorsque les oiseaux ont de 8 à 10 semaines, on sépare les sexes et l'on trie les cochets; on conserve ceux dont on a besoin pour la reproduction et l'on met en épinettes ou en parquets, pour les engraisser pendant quelques semaines et les vendre comme poulets de grain, tous ceux qui sont issus de mères qui ont pondu moins de 200 œufs ou qui ne méritent pas, pour d'autres raisons, d'être conservés pour la reproduction.

Lorsque les poulettes donnent des signes de maturité sexuelle, elles sont mises dans des poulaillers de ponte et embaguées à la patte avec une bague adulte. A ce moment on trouvera qu'une feuille semblable à celle qui est indiquée dans la figure 22 est très commode pour l'enregistrement des données que l'on doit transférer au registre.



FIG. 1— Instruments et bagues employés pour marquer les poussins. De gauche à droite: 1. Manche de plume dont on se sert pour façonner les bagues avant de les enrouler autour de la patte du poussin. 2. Bagues à poussin, la bague supérieure est montrée sous la forme où elle est fournie par le fabricant et la bague inférieure est façonnée pour s'ajuster autour de la patte du poussin. 3. Pinces employées pour sceller les bagues après qu'elles sont insérées à travers l'aile. 4. Bagues pour sujets adultes. La bague supérieure est la bague de plomb autrefois employée et la bague inférieure est la bague d'un seul morceau employée aujourd'hui, une bague simple, très sûre et qui ne change pas. 5. Pinces employées pour sceller les bagues des sujets adultes.



FIG. 2 — Le préposé sort la poule du nid-trappe. Notez la position dans laquelle il tient la poule afin de lire le numéro sur la bague à la patte.



FIG. 3 — Lorsque le préposé sort un œuf du nid-trappe, il inscrit sur cet œuf le numéro du parquet et de la poule.



Parquet n° 23

Éclos 25/3/26

♂ (Mâle) 291

Bague de poussin n° K372

Variété, P.R.B.

Issu de l'accouplement n° J3

♀ (Femelle) 1 815

Bague d'adulte n° K46

Fermes expérimentales fédérales. Registre des œufs et de l'élevage

Date	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	Totaux	
Nov.	1	1	1	1		1	1	1	1		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					23	
Déc.		1	1	1		1	1		1		1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		24	
Janv.	1		1	1	1		1	1	1		1	1	1		1	1	1										1	1		1	1	17	
Fév.	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					24	88
Mars	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		26	
Avril		1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		26	
Mai	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		27	79
Juin	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1		1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		22	
Juillet	1	1	1	1			1	1	1		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		18	
Août	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	M				24	64
Sep.	1	1	1	1		1		1		M							(1)				1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		12	
Oct.	1	1			1	1				1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		16	259

Age au premier œuf, 177 jours

Poids du corps de la poulette, 6 liv.

Couleur de l'œuf, brun pâle.

Forme de l'œuf, 2.4" x 1.20"

Poids de l'œuf, 2.2 onces.

Poids du corps de l'adulte, 6.5 liv.

Couleur de l'œuf, brun pâle.

Forme de l'œuf, 2.11" x 1.22"

Poids de l'œuf, 2.3 onces.

Année	Ponte		Notes sur l'éclo-ion					Accouplement	Progéniture du mâle accouplé		
	Hiver	Année	Œufs mis à couver	Inféc.	Germe morts	Eclos	Mortalité				
1	88	259	28	7	5	16	2	K134	371		
2									374		
3									383		
4											
5											

C—Couveuse  
 N—Sur nid  
 ( )—Premier œuf  
 T—Transféré  
 Mue—Mue commencée  
 X—Œuf cassé  
 S—Souffrant  
 M—Mort  
 R—Renvoyé

FIG. 5 — Registre des œufs et de l'élevage. Pour le poids du corps, le point décimal légitime est employé, mais pour la forme de l'œuf, la décimale se rapporte aux trente deuxièmes d'un pouce, c'est-à-dire, 2 et 4/32 par 1 et 20/32, et pour le poids de l'œuf, la décimale se rapporte aux seizièmes d'un pouce, c'est-à-dire, 2 onces et 2/16. Dimensions de la feuille, 8 x 5 pouces.



Année		Parquet n°		Variété		Bague d'adulte n°																												
Date	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	TOTAL		
Nov.																																		
Déc.																																		
Janv.																																		
Fév.																																		
Mars																																		
Avril																																		
Mai																																		
Juin																																		
Juillet																																		
Août																																		
Sept.																																		
Oct.																																		
Année	Parquet n°																																	
Nov.																																		
Déc.																																		
Janv.																																		
Fév.																																		
Mars																																		
Avril																																		
Mai																																		
Juin																																		
Juillet																																		
Août																																		
Sept.																																		
Oct.																																		

FIG. 7 — Feuille supplémentaire de ponte.  
Dimensions, 8 x 5 pouces.

## REGISTRE DES ACCOUPLEMENTS—RACE ROCK BARRÉE, 1926

N° du groupe	N° du père	N° de la mère	N° de l'accouplement	Observations	
				Ponte 211	Grosseur 2
B	291 W.B. J 2137	I 809	J 1		
		I 811	J 2	175	2
		I 815	J 3	217	1-14
		I 818	J 4	176	2
		I 876	J 5	217	2
		I 883	J 6	217	2
		CLC F 80/4	J 7	237	2-1
		CLC F 80/5 RI	J 8	203	2-2
		CLC F 80/7	J 9	185	1-15
		CLC F 80/8 RI	J 10	212	2-3
		CLC F 80/9	J 11	210	2-2
		CLC F 81/0 RR	J 12	203	2-2
		CLC D 936/ R	J 13	240	2
		OLC A 24/6	J 14	204	2-3
		OI C C 38/3 R	J 15	208	2
D	294 W.B. H 3019 (D294)	G 150	J 16	193	2
		H 16	J 17	198	2
		H 49	J 18	190	2
		I 807	J 19	182	2
		I 824	J 20	192	1-12
		I 825	J 21	213	2
		I 830	J 22	212	1-15
		I 831	J 23	179	2-1
		I 855	J 24	189	2
		I 860	J 25	215	2-5
		CLC B 19/3	J 26	183	2-1
		OLC B 28/2 R	J 27	202	2-1
		OLC B 28/4 R	J 28	219	2-4
		OLC C 38/6	J 29	182	2
		F	292 W.B. J 80	H 17	J 30
H 106	J 31			168	2-2
H 164	J 32			217	1-14
I 802	J 33			216	2
I 805	J 34			215	1-13
I 806	J 35			178	1-11
I 810	J 36			176	2-6
I 874	J 37			184	1-12
I 877	J 38			210	1-12
I 890	J 39			204	2-2
I 930	J 40			193	1-15
CLC C 59/4	J 41			175	1-15
CLC C 59/6 R	J 42			229	2
CLC D 65/7	J 43			173	2-3
CLC D 70/9	J 44			191	2-1

FIG. 8.—Liste des accouplements. R, indique un oiseau enregistré. RR indique un oiseau enregistré venant d'un oiseau enregistré, dont les cochets peuvent être enregistrés.

La production et la grosseur des œufs sont inscrits dans la colonne des observations. Ceci facilite le triage des cochets à l'époque de la séparation des sexes. Dimensions de la feuille, 8 x 13 pouces.



NOTES PHOTOGRAPHIQUES

LIVRE No PAGE No

DOSSIER NÉGATIF No

DESCRIPTION ET NOTES

POIDS  
TYPE  
CRÊTE  
PLUMAGE  
TIBIAS  
VIGUEUR  
FERTILITÉ  
ÉCLOSION

«Fils accouplés

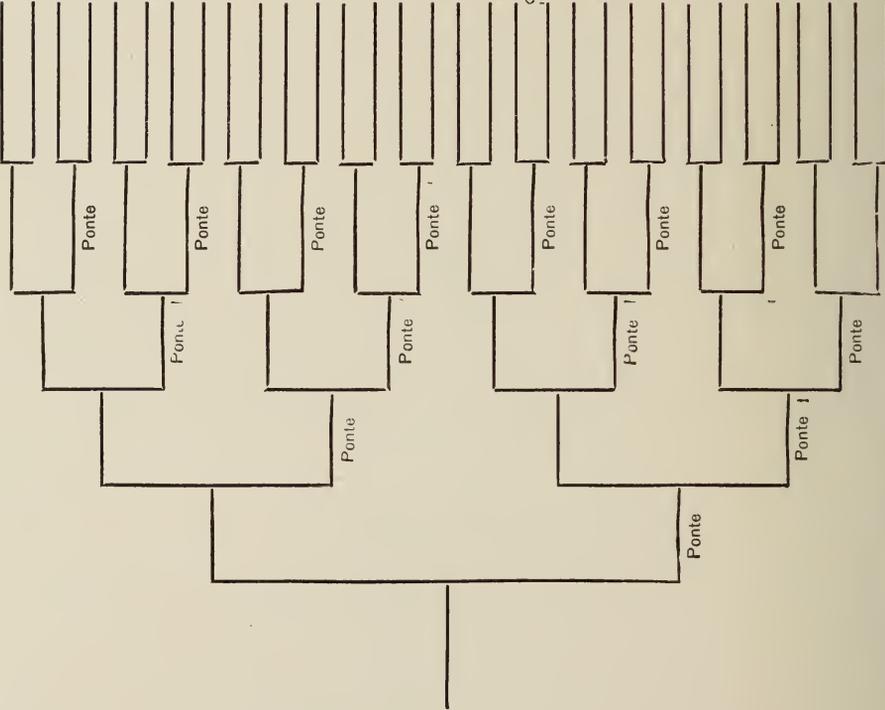


FIG. 10. — Notes sur la généalogie et notes photographiques. C'est le dos de la feuille des notes sur l'accouplement des mâles, indiquée à la fig. 9. Dimensions de la feuille, 8 x 5 pouces.

Bague d'adulte Nos ♀ 301  
♀ C370

Accouplement n° J 189

Fermes expérimentales fédérales Notes sur l'éclosion	DATE		Œufs mis à couvrir	Infé- conds	Anneaux de sang	Germes morts	Morts en coque	Eclos	Morts en 3 se- maines	Observations	
	Incubation	Éclosion									
	3/3	25/3	2					2	1	Cette poule, à l'âge de huit ans, a donné 100 p.e. d'œufs fécondés.	
	10/3	1/4	4				1	3			
	17/3	8/4	3					3			
	24/3	15/4	4				2	2			
	31/3	22/4	5					5			
	7/4	29/4	5				2	3			
	14/4	6/5	5		1		1	3			
	21/4	13/5	4			1		3			
			32		1	1	6	24	1		

FIG. 11.—Notes sur l'éclosion. Il semble, d'après les dates d'incubation et d'éclosion sur cette feuille de notes, qu'il a fallu 22 jours pour éclore les œufs. En réalité les œufs ont été mis dans l'incubateur le soir et les machines ont été ouvertes le matin du 22e jour pour embaguer les poussins.

Dimensions de la feuille, 8 x 5 pouces.

Race	Éclos	Groupe	Père	Mère	Accouple- ment	Poussin	Adulte	Notes
Rock	25/3/26	24	259	J 90	J 163	K 1		W.B. 13/4 P.
..		..	..	..	..	2		W.B.—P.G.
..		..	..	..	..	3		W.B.—P.
..		..	..	..	..	4		W.B.—D, 20/4.
Leghorn		18	310	J 640	399	5		W.B.—P.G.
Rock		24	259	J 94	164	6		W.B.—CO.
..		..	..	..	..	7		W.B.—P.
..		..	..	..	..	8		W.B.—CO.
..		23	256	J 25	147	9		W.B.—P.
..		..	..	..	..	10		W.B.—P.G.
..		..	..	..	..	11		W.B.—P.
Leghorn.		7	248	J 498	345	12		W.B.—P.
..		3	282	J 432	331	13		W.B.—P.
Rock		80/	200	G 80/9	188	14		W.B.—CO.
..		..	..	..	..	15		D.—6/4
..		..	..	..	..	16		W.B.—P.
Leghorn		2	93	J 427	328	17		W.B.—CO.
..		2	93	J 420	324	18		W.B.—P.
Rock		25	258	J 105	168	19		W.B.—P.
..		..	..	..	..	20		W.B.—P.
..		..	..	..	..	21		D.—6/4
..		79/	200	G 79/1	184	22		W.B.—P.
Leghorn		..	303	H 622	283	23		W.B.—P.G.
..		..	..	..	..	24		W.B.—P.
..		G	231	H 615	230	25		W.B.—P.G.

Fermes expérimentales fédérales—Notes sur les poussins

Fig. 12—Notes sur les poussins. Dans la colonne des notes A. B. 13/4 signifie que le poussin a été embagué à l'aile le 13 avril. Tous les poussins provenant de la même éclosion sont embagués à l'aile à la même date. Co, indique un cochet, P, une poulette, et P. G., un poulet de grain. Lorsque P. G. apparaît sur la feuille de notes, ceci signifie que le poussin a été réformé pour défauts physiques ou que sa souche n'était pas suffisamment bonne pour qu'il mérite d'être conservé pour la reproduction. Les notes, à l'exception de la date de l'embaguage à l'aile, sont inscrites au moment de la séparation des sexes. Dimensions, 8 x 5 pouces.

## Fermes expérimentales fédérales—Notes sur la progéniture

Père	Mère	Filles	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Total	Grosseur de l'œuf		
																Poids	Conteur	
E 24	D 450	K 337	24	13	—	8	28	29	29	25	26	26	20	3 (20)				
8-0	5-6	6-0	44	57	57	65	93	122	151	176	202	228	248	251	251		26	B
	H 79	K 88	18	22	21	17	22	28	26	21	16	25	20 (2)	13				
	5-3	6-1	33	55	76	93	115	143	169	190	206	231	251	15	251		26	B
	..	K 96	22	22	21	20	25	22	21	23	25	11	17 (3)	18				
	..	6-0	43	65	86	106	113	153	174	197	222	233	250	21	250		30	T
	..	K 308	18	20	19	13	21	23	23	22	21	21	18	(2)				
	..	5-7	20	40	59	72	93	116	139	161	182	203	221		221		25	L
	..	K 322	2	(19)	16	11	20	23	26	24	14	23	22	17				
	..	5-6	217	—	35	46	66	89	115	139	153	176	198	215	217		24	T
	H 28	K 98	—	2	26	22	27	24	17	22	15	14	17 (6)	22				
	6-9	6-1	28	30	56	78	105	129	146	168	183	197	214	28	214		27	M
	..	K 207	(19)	22	21	16	23	20	23	16	5	3	17	17				
	..	7-0	—	41	62	78	101	121	144	160	165	168	185	202	202		26	B
	..	219	19	23	20	16	19	23	23	21	3 morts	—	—	(8)				
	..	6-3	27	50	70	86	106	129	152	173	176	—	—	—				
	H 101	K 26	10	16	1	4	12	19	21	20	17	6 (8)	21	18				
	5-6	5-6	57	73	74	78	90	109	130	150	167	173	29	47	173		23	L
	..	K 30	23	23	27	20	24	26	25	28	25	3 (25)	29	29				
	..	6-2	105	128	155	175	199	225	250	278	303	306	54	83	306		23	T
	..	94	19	13	16	12	26	27	24	23	25	16	3 (18)	19				
	..	6-1	56	69	85	97	123	150	174	197	222	238	241	37	241		24	B
	..	K 314	23	24	20	17	21	24	25	22	23	18	19	10 (11)				
	..	—	34	58	78	95	116	140	165	187	210	238	247	257	257		24	L
	..	K 355	(19)	20	21	21	24	24	24	23	23	20	23	20				
	..	6-7	—	29	50	71	95	119	143	166	189	209	232	252	252		25	T

Au-dessus de la ligne de séparation. Total pour le mois. Au-dessous de la ligne de séparation. Total jusqu'à date. B—Blanc. T—teinté. C—clair. M—médium. R—riche.

Fig. 13.—Feuille de la progéniture extraite des notes de la station expérimentale de Sidney, C-B. Elle donne une liste partielle des filles issues d'un mâle exceptionnellement bon et de race Wyandotte blanche. De toutes ses filles qui ont complété leur année, deux seulement ont pondu moins de 200 œufs, et l'une d'entre elles a pondu 176 œufs et l'autre 173. Ces résultats ainsi que la bonne grosseur des œufs ont fait que cet oiseau avait une très grande valeur pour la reproduction. Dimensions, 8 x 5 pouces.



FIG. 14 — Œuf d'incubation. On voit comment les œufs sont marqués pendant la saison de reproduction. Ces marques sur l'œuf se rapportent au groupe 24, N° J216.



FIG. 15 — Armoire d'incubation. Lorsqu'on rentre les œufs ramassés dans les parquets, on les trie et on les met dans cette armoire. Les œufs de chaque parquet et de chaque poule sont tenus ensemble de sorte qu'au moment de la mise en incubation le préposé peut voir d'un coup d'œil le nombre d'œufs de chaque poule.

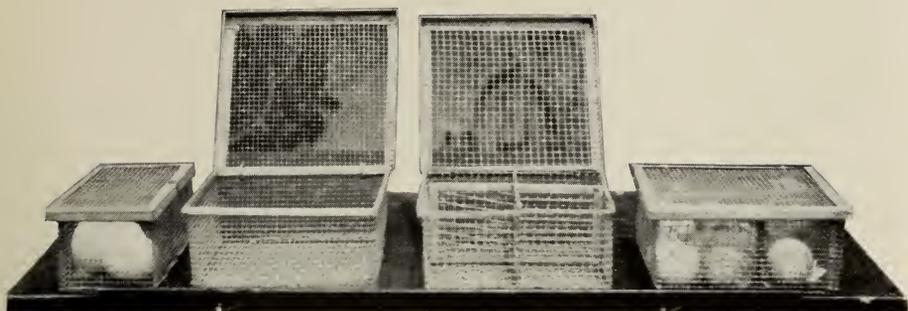


FIG. 16 — Paniers pédigrés. De gauche à droite: 1. Un panier pouvant contenir trois ou quatre œufs, 2. Un panier semblable, deux fois plus grand, pouvant contenir huit ou neuf œufs, 3. Un panier avec cloison contenant quatre compartiments; chaque compartiment peut contenir un ou deux œufs, 4. Un panier à quatre compartiments, contenant les œufs et les poussins, dans la forme où ils sortent de l'incubateur.

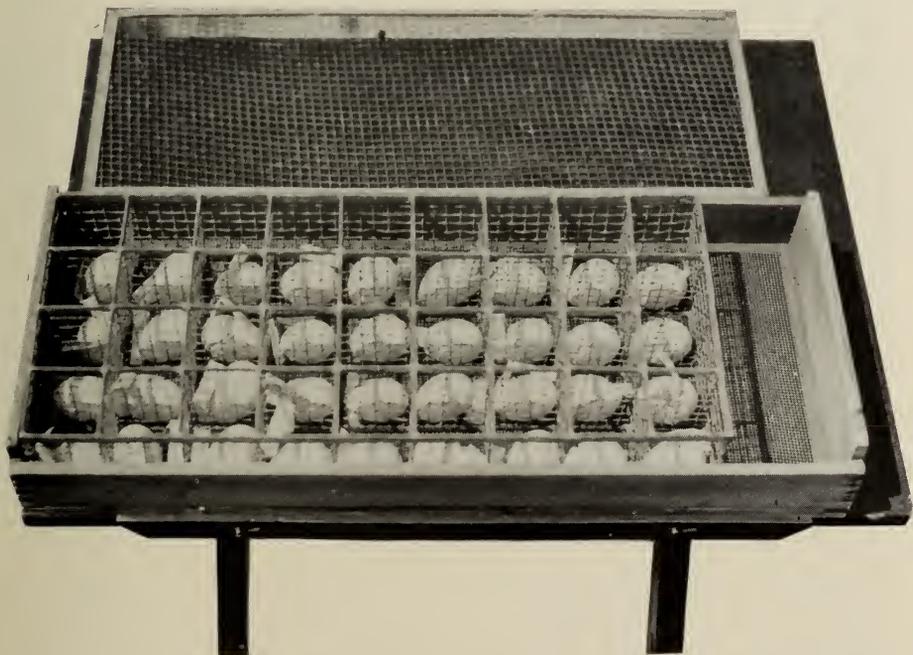


FIG. 17 — Claie à compartiments employée pour l'éclosion des œufs séparés. Le grillage au fond est posé au-dessus de la claie lorsque celle-ci est employée.

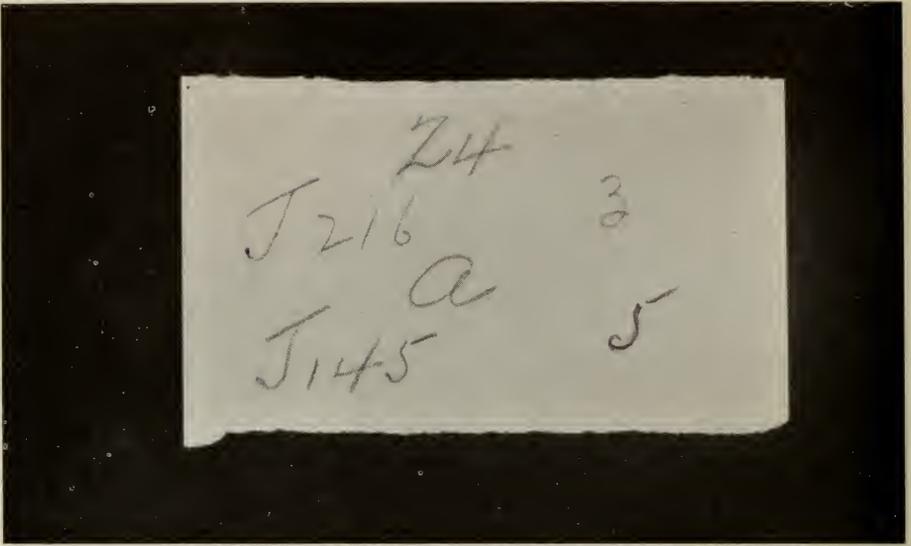


FIG. 18 — Bande pour le panier pédigré. On place une bande de ce genre dans chaque panier pédigré avec les œufs. Celle que l'on voit ci-dessus porte l'inscription suivante:  
 Groupe Rock barré, N° 24, poule N° J216, 3 œufs — Groupe  
 Leghorn blanc N° A, poule N° J145, 5 œufs.



FIG. 19 — Embaguage des poussins à la patte. Lorsqu'on enlève les poussins du panier pédigré (voir fig. 16) on les embague à la patte.



FIG. 20 — Embaguage à l'aile. Lorsque le poussin a trois semaines, la bague est enlevée de la patte et insérée et scellée à l'aile où elle reste pendant toute la vie de l'oiseau.



FIG 21 — Une aile montrant où l'incision est faite pour recevoir la bague de l'aile.

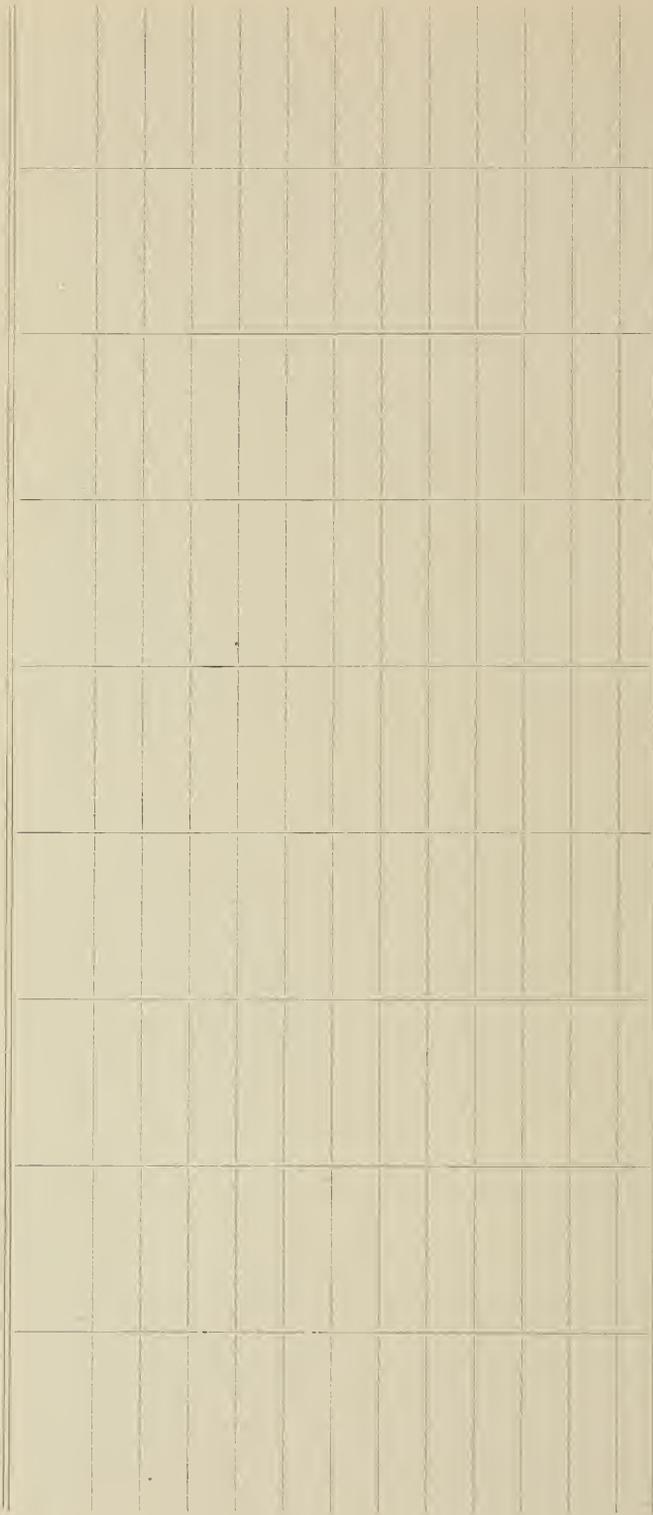


FIG. 22—Feuille "foolscap", très commode, pour l'enregistrement des données.

**SERVICE DE L'AVICULTURE**  
**FERMES EXPÉRIMENTALES FÉDÉRALES**

PERSONNEL

Aviculteur du Dominion.....	F. C. Elford.
Adjoint à l'aviculteur du Dominion.....	George Robertson.
Aviculteurs .....	A. G. Taylor, B.S.A. H. S. Gutteridge, B.S.A.
Inspecteurs avicoles.....	W. T. Scott. J. L. Roy.
Exposant avicole .....	J. H. McConnell.

AUTRES PUBLICATIONS

Basses-cours améliorées du Manitoba.....	Feuil. 25, N.S.
Basse-cour de la ferme.....	Cir. Ex. 12.
Canard—L'élevage du canard.....	Cir. Ex. 29.
Chaponnage—Comment chaponner.....	Feuil. 12, N.S.
Dindons—L'élevage du dindon.....	Cir. Ex. 30.
Dindons—Soin et entretien.....	Bul. 46, N.S.
Incubation artificielle .....	Cir. Ex. 2.
Incubation—Comment l'améliorer en augmentant l'humidité.....	Cir. 42, N.S.
Incubation naturelle .....	Cir. Ex. 1.
Mites—Comment débarrasser le poulailler des mites.....	Cir. 59, N.S.
Nids-trappes.....	Cir. 34, N.S.
Œufs—Appareils de mirage pour lampes électriques.....	D.I.A.
Œufs—Appareils de mirage pour lampes à pétrole.....	D.I.A.
Œufs—Catégories commerciales régulières.....	D.I.A.
Œufs—Conservation à la maison.....	Feuil. 4, D.I.A.
Œufs—Conservation pour le ménage.....	Cir. 31, N.S.
Œufs—Leur valeur alimentaire et leur place dans le régime alimentaire canadien .....	Feuil. 59, N.S.
Œufs—Païement suivant la qualité.....	Feuil. 6, D.I.A.
Œufs—Production en hiver.....	Feuil. 1, D.I.A.
Œufs frais—Règlements pour la production et la vente...	Feuil. 1, D.I.A.
Œufs et volailles (Rapport hebdomadaire sur le commerce)	D.I.A.
Oiseaux mâles—Leur enlèvement après la saison d'accouplement.....	Feuil. 2, D.I.A.
Pigeons.....	Bul. 15, N.S.
Poulailler permanent .....	Feuil. 5, D.I.A.
Poulailler—Principes de la construction.....	Bul. 87, F.E.
Poussins—Education et élevage.....	Cir. 35, N.S.
Produits avicoles—Leur préparation pour le marché.....	Bul. 88, F.E.
Produits avicoles—Produisons davantage .....	Cir. Sp. 6, E.F.
Tuberculose aviaire .....	Bul. 18, D.H.A.
Volailles—Aliments pour les volailles et modes d'alimentation.....	Bul. 1, N.S.
Volailles—Calendrier perpétuel .....	
Volailles—Leur élevage en ville ou à la campagne.....	Bul. 89, F.E.

OTTAWA  
F. A. ACLAND  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
1929